

**REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE**  
**COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Département de la Savoie**  
**Arrondissement de Saint Jean de Maurienne**  
**Canton de St Jean de Maurienne**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13  
Nombre de Présents : 10  
Nombre de Votants : 12  
Date de la convocation : 29 NOVEMBRE 2022  
Date de l'affichage : 29 NOVEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 06/12/2022  
Reçu en préfecture le 06/12/2022  
Publié le 07/12/2022  
ID : 073-217302785-20221205-2022\_74-DE



Votes pour : 12  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

***Séance ordinaire du CINQ DECEMBRE DEUX-MIL-VINGT-DEUX***

L'an Deux Mil Vingt-Deux, le cinq décembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ST Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : Mme URBAIN Aurélie                   procuration à M. ROCHETTE Christian  
          M. PELLISSIER Mathieu               procuration à Mme RANCUREL Marie-France  
          Mme BORONAT Virginie

Mme RANCUREL Marie-France a été désignée secrétaire.

**OBJET : PROJET DE CREATION D'UNE SALLE DE REUNION**

Le Maire rappelle le projet d'extension, de rénovation énergétique et mise en accessibilité PMR de la mairie, approuvé le 10 janvier 2022. Aujourd'hui, en raison des contraintes budgétaires qui s'imposent à la collectivité, il propose de scinder ce projet.

1<sup>ère</sup> phase : création d'une salle de réunion.

Maîtrise d'œuvre et études (50%)	57 334.00 € HT
Travaux (base APD 04/2022)	406 789.00 € HT
TOTAL	464 123.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE le projet de création d'une salle de réunion et son coût estimatif,
- SOLLICITE la participation financière la plus élevée possible auprès du Département de la Savoie au titre du FDEC ainsi que l'autorisation de commencer les travaux par anticipation,
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,  
Maire